

**COMITE NATIONAL D'ETHIQUE DE LA RECHERCHE POUR LA
SANTÉ HUMAINE**

Arrêté N° 0977/A/MINSANTE/SESP/SG/DROS/ du 18 avril 2012 portant création, organisation et fonctionnement des comités d'éthique de la recherche pour la santé humaine au sein des structures relevant du Ministère en charge de la santé publique

N° 2017/03/881/L/CNERSH/SP

Yaoundé, le 17 mars 2017

Cnethique_minsante@yahoo.fr

LETTRE D'INFORMATION

Le Comité National d'Éthique de la Recherche pour la Santé Humaine (CNERSH), en sa session extraordinaire du 17 mars 2017, a examiné le projet de recherche intitulé: «**Étude des arbovirus: cas particuliers des virus Dengue, Chikungunya et Zika chez les patients fébriles reçus en consultation à l'hôpital de district de New-Bell**» soumis par Madame SADO YOUSSEU Francine Berlangue, Investigateur Principal, étudiante à la Faculté des Sciences, Université de Dschang.

Le Comité a formulé les observations et suggestions suivantes :

- A la virgule près, c'est le même protocole de recherche que celui de l'étudiant MATUNDU Emmanuel NDAM et de l'étudiante MBOCHE NGUIFFO Lydie Gaëlle, tous étant encadré par le Docteur DEMANOU Maurice
- Est-ce que c'est le projet du professeur?
- L'étudiant doit apprendre à écrire un protocole de recherche
- Les 03 étudiants sont convoqués à la prochaine réunion d'évaluation des protocoles de recherche

Le Comité a émis un **avis favorable** sous réserve de l'intégration des suggestions faites par les membres du comité avant la délivrance de la clairance éthique.

Ampliations

- MINSANTE



président

Blazare KAPTUE